



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
08 octobre 2019

*Faisant suite à l'examen du 08 octobre 2019, la CNEDiMTS a adopté l'avis
le 08 octobre 2019*

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société NUTRICIA NUTRITION CLINIQUE informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence NEOCATE ACTIVE détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code	Intitulé	Référence à radier
1128067	NEOCATE ACTIVE	Boîte de 15 sachets de 63g

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif